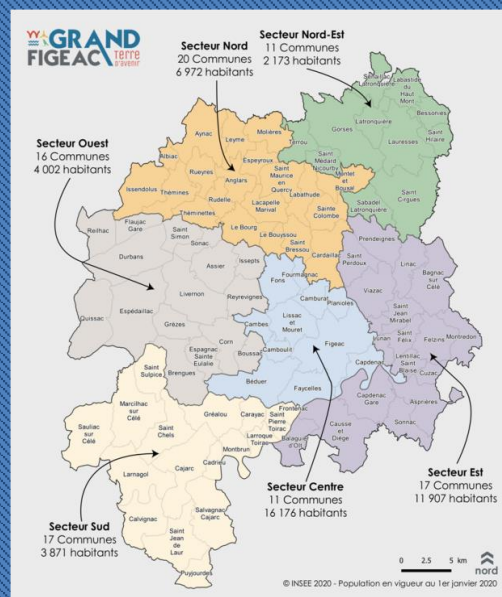


CONTRAT LOCAL DE SANTE DU GRAND-FIGEAC



01/01/2021 – 31/12/2025

Table des matières

I.	Préambule	3
1.	Contexte du CLS.....	4
2.	Territoire du CLS.....	7
3.	Elaboration du CLS 2021/2025	8
a.	Enquête en ligne.....	8
b.	Entretiens	9
c.	Séminaire.....	10
d.	Validation des axes stratégiques	11
e.	Elaboration des fiches-actions.....	12
4.	Articulation entre les parties prenantes du CLS.....	13
a.	Le CLS : un engagement entre la Collectivité Territoriale et l'ARS.....	13
b.	Une continuité au CLS 2015/2020.....	13
c.	Les CLS dans la politique de santé de l'ARS Occitanie.....	14
II.	Le Contrat Local de Santé.....	15
	Titre 1 : Le champ du contrat	15
	Article 1.1 : Le périmètre géographique du CLS.....	15
	Article 1.2 : Les objectifs.....	15
	Article 1.3 : Les parties signataires	15
	Titre 2 : La gouvernance et les axes du contrat.....	16
	Article 2.1 : Une gouvernance partagée – Comité de Pilotage	16
	Article 2.2 : La cellule projet.....	17
	Article 2.3 : Les partenaires concernés et impliqués tout au long de la démarche de CLS.....	17
	Article 2.4 : Les axes stratégiques du CLS.....	18
	Titre 3 : La durée, l'évaluation et le financement du CLS.....	18
	Article 3.1 : La durée du contrat.....	18
	Article 3.2 : Le suivi et la mise en œuvre du contrat.....	19
	Article 3.3 : La révision du contrat	19
	Article 3.4 : L'évaluation du contrat	19
	Article 3.5 : Le financement du contrat : mission de coordination.....	20
	Annexe : Fiches-Actions CLS Grand-Figeac 2021/2025 :	22

I. Préambule

Introduits par la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (loi HPST), les Contrats Locaux de Santé (CLS) sont une mesure innovante qui visent à mettre en cohérence la politique régionale de santé en permettant une meilleure articulation du Projet Régional de Santé (PRS) défini par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et des démarches locales de santé existantes. Le Contrat local de santé a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en proposant des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local. C'est l'outil privilégié pour permettre la déclinaison au niveau local du Projet Régional de Santé (PRS) afin d'apporter une réponse adaptée au plus près des besoins de la population. Les CLS en Occitanie s'articulent autour des 4 thématiques suivantes répondant aux singularités des territoires :

- Prévention et promotion de la santé
- Accès aux soins
- Santé environnementale
- Santé mentale : gouvernance sera assurée par un conseil local de santé mentale (CLSM)

Le CLS est un outil souple qui se base sur une dynamique collective avec l'ensemble des acteurs de santé locaux.

La réduction des Inégalités Sociales de Santé (ISS) est devenue notamment avec la loi de Santé Publique de 2004 et la loi HPST du juillet 2009 un enjeu majeur pour les politiques de santé. L'accessibilité au système de santé (financière, culturelle ou sociale) est questionnée, toutefois les déterminants de santé que sont les conditions de travail, la qualité des liens sociaux, le niveau d'éducation ont un impact majeur sur les comportements face à la santé. Ceci montre la complexité des mécanismes et des leviers d'action à mobiliser, mais aussi l'indispensable coordination des interventions autour de ces questions.

D'après les Articles L.1434-2 et L 1434-10 IV du Code de la Santé Publique, loi n°2013-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé : « Le contrat local de santé est un outil de contractualisation entre les Agences Régionales de Santé et les collectivités territoriales et leurs groupements. Il permet d'associer les acteurs autour des enjeux d'un territoire, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et la santé environnementale. C'est un outil au service d'une stratégie locale en santé qui s'inscrit dans la durée et vise à apporter, en proximité, une meilleure réponse aux besoins de la population. Il constitue également une opportunité pour permettre une meilleure articulation avec les politiques publiques pilotées par les partenaires dans une logique de cohérence, de coordination et de décloisonnement »

Il décline, dans une dimension intersectorielle et sur un territoire ciblé, le projet régional de santé dans le but :

- d'améliorer les contextes sociaux et environnementaux qui déterminent, à plus ou moins long terme, l'état de santé des populations au niveau local ;
- de faciliter l'accès des personnes, notamment « démunies », aux droits, aux soins, aux services, et à la prévention ;

- d'assurer la promotion et le respect des droits des usagers du système de santé.

1. Contexte du CLS

La communauté de communes du Grand-Figeac a mis en œuvre un premier Contrat Local de Santé durant les années 2015 à 2020. Fin 2020, un bilan de ce premier CLS a été réalisé. Ce bilan a fait ressortir les actions mises en œuvre dans le but de lutter contre les inégalités sociales de santé.

Voici ci-dessous quelques données extraites du bilan du Contrat Local de Santé Grand-Figeac 2015/2020.

Les données quantitatives utilisées pour réaliser ce bilan sont extraites des diagnostics suivants :

- « Portrait socio-sanitaire pour la mise en place du Contrat Local de Santé – Le territoire du Grand-Figeac » - Mars 2015 – réalisé par ORS Midi-Pyrénées
- « Profil Santé Contrat Local de Santé Grand-Figeac » - 2020 – réalisé par CREA I ORS Occitanie

<u>PROFIL SANTE DES HABITANTS</u>		
	DIAGNOSTIC 2015	DIAGNOSTIC 2020
AGE DE LA POPULATION	Population âgée - 14% personnes de +75ans dont 39% vivent à domicile	Population qui continue de vieillir - 14.9% personnes de +75ans dont 39.8% vivent à domicile Léger accroissement démographique
ETAT DE SANTE	1000 ALD / an Mortalité - Maladies cardio-vasculaires = 32% - Tumeurs = 25% 4.5% de patients diabétiques Dépistage cancer chez les femmes pour cancer du sein et cancer du col de l'utérus = 61.2%	1100 ALS / an Mortalité - Maladies cardio-vasculaires = 31% - Tumeurs = 24% Diminution du taux de mortalité en 5 ans mais surmortalité significative par maladies cardio-vasculaires 5.2% de patients diabétiques Dépistage cancer chez les femmes pour cancer du sein et cancer du col de l'utérus = 53%

		<p>Mortalité prématurée plus élevée sur le Grand-Figeac qu'en Occitanie (12%) Maintien taux de mortalité prématurée en 5 ans</p> <p>Surmortalité significative par accidents de la route</p>
ADDICTIONS		Addiction tabac toujours très présente
PREVENTION JEUNES		<p>Diminution vaccination ROR</p> <p>Problématique soins dentaires persistante malgré l'amélioration départementale</p> <p>Problématique sommeil, écrans</p> <p>Problématique surcharge pondérale</p>
ACCES A LA PREVENTION		Des actions mises en œuvre mais à développer plus largement
SANTE ENVIRONNEMENTALE		<p>Qualité de l'air, qualité de l'eau, qualité des sols</p> <p>Des logements anciens et potentiellement dégradés et/ou inadaptés</p>

COMPARATIF 2013/2019 POUR L'OFFRE DE SOINS

- Densité médicale (% du nombre de professionnels pour 100.000 habitants)
 - Médecins généralistes = - 18.5 %
 - Dont environ 40% des médecins généralistes ont plus de 60ans en 2019
 - Chirurgiens-Dentistes = - 8.7 %
 - Infirmiers libéraux = + 6.9 %
 - Masseurs-Kinésithérapeutes = + 6.9 %

ACTIONS REALISEES AU COURS DU CLS v1 (2015/2020)	
AXES CLS v1	PRINCIPALES REALISATIONS DU CLS v1
AXE 1 = SOUTENIR LA DEMOGRAPHIE MEDICALE	<ul style="list-style-type: none"> -Suivi, soutien et coordination des projets d'exercice regroupé du territoire : MSP Figeac, MSP Capdenac-Gare, MSP Assier, MS Lacapelle-Marival, maison médicale Bagnac -Participation financière du Grand-Figeac aux MSP communales : 50 % du reste charge subventions perçues déduites). 1,4 M € votés pour soutenir les MS de Leyme, Lacapelle-Marival, Aynac, Figeac et Capdenac-Gare. -Création et coordination d'un Centre de Santé intercommunal multisites : 4 médecins, 3 secrétaires médicale sur LEYME, AYNAC, LATRONQUIERE, LACAPELLE-MARIVAL, 1 753 patients médecin traitant / 2 600 patients en file active -Organisation accueil des internes en médecine mai et novembre -Accueil, renseignement, aide au projet professionnel, présentation des projets de santé existants : médecins et autres professionnels de santé -Création d'un logo, support de communication papier, affiches, site Web CLS -Participation groupes de travail Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) -Participation congrès Centre de Santé -Soutien à la réorganisation de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) du CH Figeac + création lieu d'accueil Trait-d'Union (CIAS Grand-Figeac)
AXE 2 = PARCOURS DE SANTE DES PERSONNES AGEES	<ul style="list-style-type: none"> -Co-organisation avec l'Association Ségala Limargue du Forum prévention séniors en 2016 à Lacapelle-Marival -Participation Forum MSA en 2018 -Participation groupes de travail MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'Autonomie) -Participation COPIL Transport à la demande Grand-Figeac (desserte du CDS et autres structures de soins) -Relais d'information lors de la mise en place par la Commune d'Espédaillac de « La petite boîte qui peut sauver la vie » -Relais d'information et participation au Rendez-vous santé-séniors et au Ciné-santé « bien vieillir » organisés par la Mutualité Française -Appel à projets CARSAT (2017)
AXE 3 = DEVELOPPER L'ACCES A LA PREVENTION	<ul style="list-style-type: none"> -Adhésion du Grand-Figeac à la Charte Villes actives PNNS -Réponses aux appels à projet PNNS (Plan National Nutrition Santé) : financements d'actions nutrition – santé menées par des associations et structures du territoire et par les services communautaires -Réponse à l'appel à projet PRSE (Santé-Environnement) 2018, 2019 -Organisation de la Journée prévention santé-jeunes 4/10/2019 : plus de 200 participants, une trentaine d'ateliers -Encadrement d'une stagiaire M2 Mars à août 2019 -Campagnes de mesure avec ATMO Occitanie polluants réglementés + produits Phytosanitaires octobre 2016 – septembre 2017. Réunion publique 18/10/2018 -Radon : campagnes de mesure hivers 2016-2017 et 2017-2018 + réunions publiques -Théâtre forum santé-environnement (8/12/2016) -Co-organisation Rencontres Urbanisme et Santé, à Figeac en 2018. -Participation aux Rencontres Régionales alimentation en 2018

Malgré ces 5 années de travail, des problématiques de santé persistent sur le territoire du Grand-Figeac. C'est pourquoi, la communauté de communes du Grand-Figeac a décidé de travailler sur l'élaboration d'une « version 2 » du CLS Grand-Figeac ; dans la continuité de la version 1.

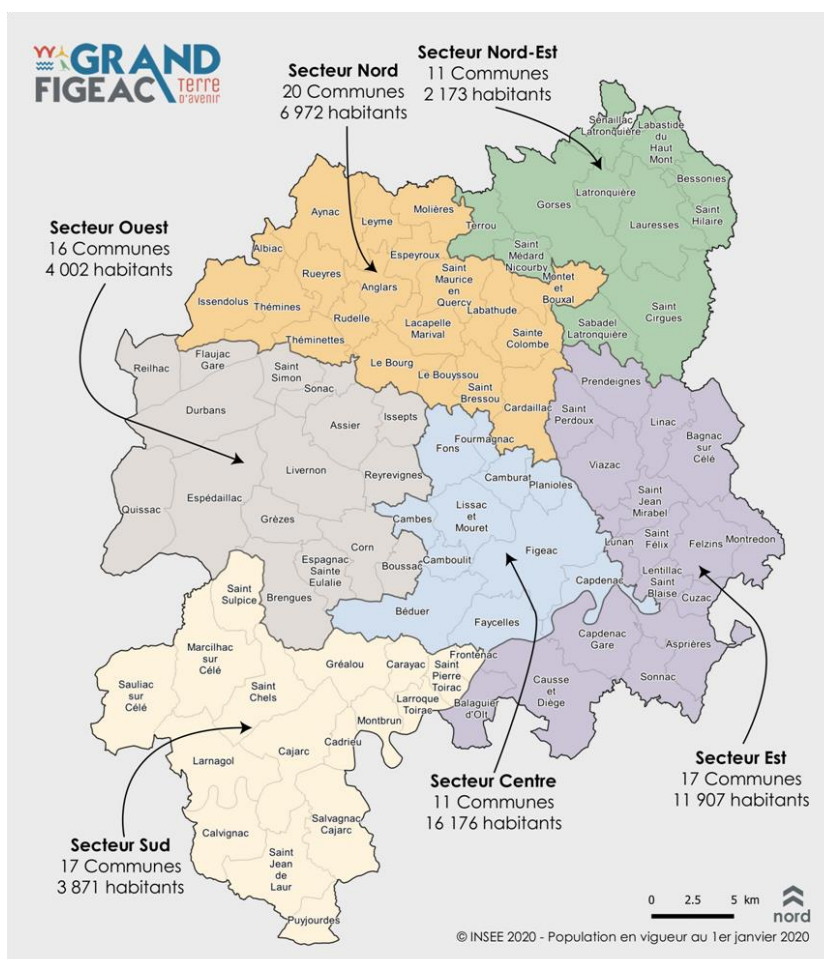
Ce souhait de mettre en œuvre un second CLS a été présenté à la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé du Lot. Le projet a été retenu par la Délégation Régionale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

Suite à cette validation, toute une phase d'élaboration du CLS Grand-Figeac 2021/2025 a pu débuter.

2. Territoire du CLS

Le CLS Grand-Figeac s'étend sur tout le territoire de la communauté de communes du Grand-Figeac représentant :

- 92 communes dont 87 communes lotoises et 5 communes aveyronnaises
- 45101 habitants
- Répartition en 6 secteurs géographiques



3. Elaboration du CLS 2021/2025

Suite au Comité de Pilotage du 29/01/2021, 3 phases d'élaboration ont été validées :

- Enquête en ligne
- Entretiens
- Séminaire

a. Enquête en ligne

Une enquête en ligne a été diffusée afin de faire émerger les ressentis et les problématiques du territoire Grand-Figeac en matière de santé. Elle a été construite via le logiciel GOOGLE FORMS.

Liste de diffusion de l'enquête :

- Elus via les adresses mails des 92 communes (relais de l'enquête auprès des conseillers municipaux)
- Professionnels de santé
- Etablissements sanitaires et médico-sociaux [environ 40]
- Associations (usagers, sociales, sanitaires, diverses) [environ 30]

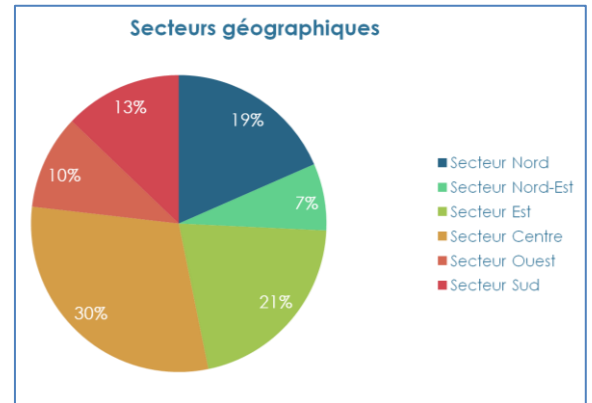
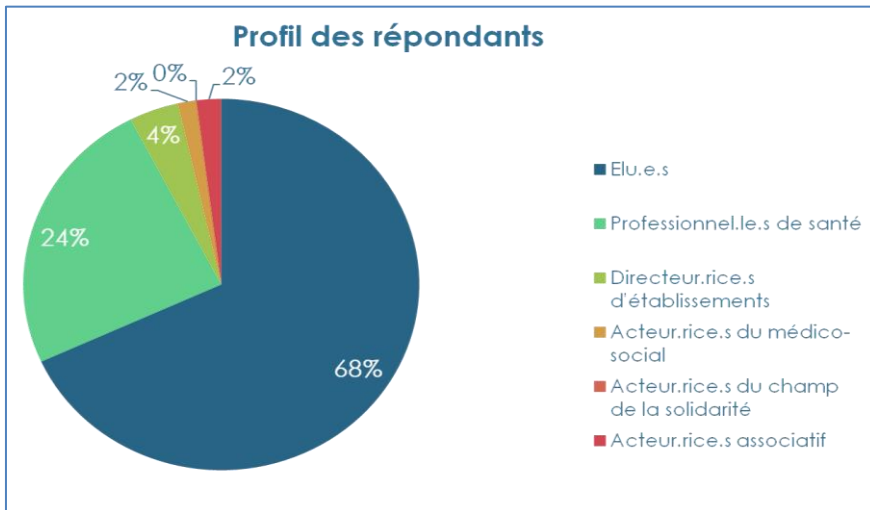
Les destinataires ont eu 3 semaines pour répondre à l'enquête.

Il est aussi important de préciser que cette enquête en ligne a été réalisée en période de crise sanitaire COVID19.

L'enquête en ligne se composait de 7 parties :

- Présentation du répondant et du CLS Grand-Figeac
- Accès aux soins (Démographie médicale (médecins généralistes, médecins spécialistes, professionnels de santé, paramédicaux, ...) / Attractivité du territoire / Lien Ville-Hôpital / Exercice coordonné / Charte Jacob)
- Santé environnementale
- Publics vulnérables (correspondant aux parcours du Projet Régional Santé Occitanie : parcours vieillissement / parcours personnes en situation de handicap / parcours cancer / parcours santé mentale / parcours santé des couples, des mères, des enfants et des jeunes)
- Prévention santé (Nutrition / Jeunes / Conduites à risque et Addictions / Prévention cancer / Troubles « dys », trouble du développement, TSA / Sport Santé et Sport sur ordonnance / ...)
- Expression libre
- Communication

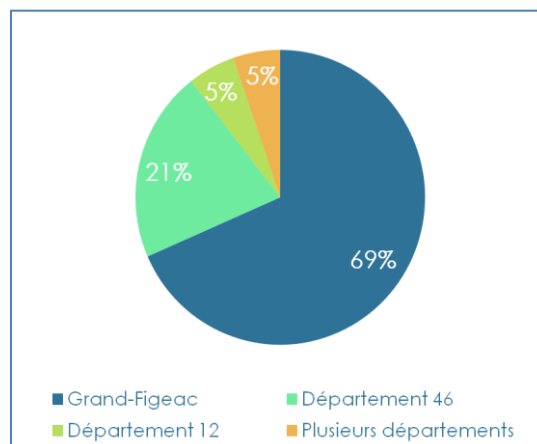
198 personnes ont répondu à l'enquête en ligne.



b. Entretiens

En parallèle de l'enquête en ligne, des entretiens reprenant les mêmes thématiques que l'enquête en ligne ont été menés sur le territoire :

- Vice-présidents territoriaux du Grand-Figeac (1 VP par secteur géographique)
- Médecins et Secrétaires du Centre de Santé du Grand-Figeac (Aynac, Lacapelle-Marival, Latronquière, Leyme)
- Partenaires Comité de Pilotage CLS
 - o Directeur CH Figeac
 - o ICM : Directrice Générale, Directeur Général Adjoint, Médecin Chef de Pôle
 - o Directrice CIAS Grand-Figeac
 - o DDARS 46 – volet jeunesse
 - o Conseil Départemental 46
 - o Conseil Départemental 12
 - o CPAM 46
 - o MSA Nord Midi-Pyrénées
- Autre partenaire : Directeur Espace Jeunes Figeac



Une trame d'entretien a permis de suivre les entretiens et d'aborder les mêmes thématiques sur chacun.

c. Séminaire

Afin de présenter les résultats de l'enquête en ligne et des entretiens, un Séminaire (en visioconférence, crise sanitaire COVID19 l'obligeant) a été organisé. Ce temps de présentation et d'échange avait aussi pour objectif de réunir les acteurs du territoire autour de la thématique santé pour déterminer ensemble les axes stratégiques du CLS Grand-Figeac 2021/2025.

Les données qualitatives (enquête en ligne et entretiens) ont été corrélées avec les données quantitatives du Profil Santé 2020 (diagnostic réalisé par CREA I ORS Occitanie).

Au Séminaire, les axes stratégiques suivants ont été proposés

Accès aux soins	Démographie médicale (médecine générale, médecine spécialisée, professionnels de santé, paramédicaux)
	Attractivité du territoire
	Lien Ville-Hôpital
	Exercice coordonné
Publics Vulnérables	Charte Jacob
	Personnes âgées
	Personnes en situation de handicap
	Personnes en situation de précarité
	Etudiants
Santé Environnementale	Troubles « dys » / Troubles du développement / Trouble du Spectre Autistique
	Qualité de l'eau
	Qualité de l'air
Prévention	Environnement favorable à la maternité, à la petite enfance et l'enfance
	Nutrition
	Jeunes
	Addictions / Conduites à risque
	Prévention cancer
Santé Mentale	Activité Physique
	Définition de la Santé Mentale
	Souffrance secteur psy
	Mise en place d'un Conseil Local en Santé Mentale

Suite aux divers échanges lors du Séminaire, les axes proposés ont été mis à jour en prenant en compte notamment :

- Les aidants
- La démographie des professionnels de santé et pas seulement la démographie médicale

- L'attractivité du territoire au sens large et pas seulement l'attractivité professionnelle (cadre de vie, petite enfance, scolarisation, ...)
- La démographie médicale du secteur psy qui doit être englobé dans la démographie médicale
- Un fort travail à réaliser sur la communication du CLS mais aussi sur les ressources existantes et sur l'offre du soin du territoire.

Ces axes proposés seront reformulés et écrits pour une validation en COPIL et en Conseil Communautaire.

d. Validation des axes stratégiques

Les axes stratégiques proposés lors du Séminaire ont été retravaillés afin d'intégrer les retours des participants au séminaire et de réaliser une lecture plus « transversale » des thématiques souhaitées dans le CLS 2021/2025.

Le Comité de Pilotage du 24/03/2021 et le Conseil Communautaire du 30/03/2021 ont validé 5 axes :

AXE 1 = AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DES HABITANTS DU GRAND-FIGEAC

- 1.1 = Soutenir la démographie des professionnels de santé du territoire et la modernisation des pratiques
- 1.2 = Renforcer l'accès aux soins pour les populations nécessitant une attention spécifique

AXE 2 = ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES FAVORABLES AU MAINTIEN DE L'AUTONOMIE ET A L'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS

- 2.1 = Favoriser le maintien de l'autonomie des habitants du territoire
- 2.2 = Favoriser l'accompagnement des aidants du territoire

AXE 3 = METTRE EN PLACE UNE DYNAMIQUE DE CONCERTATION ET DE PORTAGE D' ACTIONS EN SANTE MENTALE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE

- 3.1 = Mise en œuvre d'un Conseil Local en Santé Mentale

AXE 4 = PROMOUVOIR, RENFORCER ET AIDER A L'APPROPRIATION DE CONDITIONS FAVORABLES A LA SANTE POUR LES HABITANTS DU GRAND-FIGEAC

- 4.1 = Prévention et Promotion de la Santé
- 4.2 = Cadre de vie et Santé

AXE 5 = COORDONNER, COMMUNIQUER, ANIMER LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

- 5.1 = Communication générale du CLS
- 5.2 = Communication sur l'offre de soins et les dispositifs existants

e. Elaboration des fiches-actions

A la signature du contrat du CLS Grand-Figeac 2021/2025, les fiches-actions ne seront pas encore élaborées. Le calendrier et la méthodologie d'élaboration sont quant à eux prévus.

Calendrier prévisionnel :

- Avril 2021 : préparation du planning des groupes de travail, invitations et inscription(s), élaboration de la méthodologie d'animation des groupes de travail
- Mai – Juin – Mi-Juillet 2021 : réunions des groupes de travail
- Mi- Juillet – Août 2021 : écriture des fiches-actions
- Mi-Septembre – Mi-Octobre 2021 : validation des fiches-actions par la Commission Santé et le COPIL CLS
- Début Novembre 2021 : validation des fiches-actions par le Conseil Communautaire

Méthodologie d'élaboration des fiches-actions :

- Invitation au plus large possible avec toutes les dates des groupes de travail
 - o Inscription libre des participants sur les groupes de travail
- Animation des groupes de travail par
 - o Coordinateur CLS
 - o VP Commission Santé du Grand-Figeac
 - o Référente IREPS pour le Lot
- Objectif des groupes de travail
 - o Elaborer les fiches-actions répondant aux axes stratégiques du CLS

Méthodologie pour Axe 1 (2 sous axes) / Axe 2 (pas de sous axe) / Axe 4 (2 sous axes) :

- 2 réunions par thématiques
 - o 5 thématiques x 2 réunions = 10 réunions à prévoir entre 01/05 et 15/07
 - o Réunion de 2h
 - o En présentiel de préférence ou en visioconférence si contrainte crise sanitaire

Méthodologie pour Axe 3

- En lien avec la Circulaire dédiée de 2016 et les outils du CCOMS, la fiche-action du CLSM sera rédigée en interne au regard des fondements des documents cités en amont
- La mise en place de la gouvernance du Conseil Local en Santé Mentale du Grand-Figeac (COPIL et Plénière) est prévue comme suit :
 - o Lancement du CLSM en Octobre 2021

- Choix de ne pas lancer les travaux sur le CLSM en même temps que les groupes de travail pour ne pas mélanger les deux organisations
- Lancement en Octobre pour laisser le temps au groupe projet de réunir et de travailler ensemble à la préparation du lancement du CLSM :
 - Grand-Figeac (élus et techniciens)
 - Secteur psy (Institut Camille Miret)
 - Usagers (GEM et UNAFAM)

Méthodologie pour Axe 5

- Travail en interne Grand-Figeac et COPIL CLS pour la rédaction des fiches-actions de cet axe

4. Articulation entre les parties prenantes du CLS

a. Le CLS : un engagement entre la Collectivité Territoriale et l'ARS

Le Contrat Local de Santé est un engagement réciproque entre l'Agence Régionale de Santé et la communauté de communes Grand-Figeac autour d'objectifs visant à l'amélioration de la santé de la population de ce territoire.

La démarche permet de sensibiliser les parties prenantes et les acteurs locaux aux questions de santé. Il est créateur d'une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins clairement identifiés et partagés. Il participe ainsi à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

b. Une continuité au CLS 2015/2020

Ce CLS 2021/2025 « version2 » s'inscrit dans la continuité du Contrat Local de Santé 2015/2020 mis en œuvre sur le Grand-Figeac.

Suite au bilan de ces 5 années, il a été possible d'extraire les axes à continuer à développer car pas atteint entièrement dans la première version. Le bilan ainsi que le profil santé des habitants et la méthodologie d'élaboration du CLS v2 ont permis de mettre en lumière aussi de nouveaux axes de travail pour le CLS Grand-Figeac.

Cette seconde version s'appuiera avant tout sur les bases solides de la première version du CLS Grand-Figeac afin de continuer les dynamiques engagées ; tout en prenant en compte les évolutions du territoire en intégrant de nouvelles thématiques au travail du CLS 2021/2025.

c. Les CLS dans la politique de santé de l'ARS Occitanie

Le Projet Régional de Santé Occitanie détermine les priorités d'action pour les cinq années à venir (2018-2022), priorités à partir desquelles sont déclinés les schémas d'organisation des soins, de la prévention et du médico-social ainsi que les programmes d'actions.

L'ARS Occitanie inscrit son action autour de cinq engagements :

- Développer la prévention, le repérage, le dépistage et l'accompagnement précoce ;
- Accompagner la personne pour lui permettre d'être acteur de sa santé ;
- Améliorer l'organisation des services de santé pour une accessibilité renforcée sur l'ensemble du territoire et pour toutes les catégories de population ;
- Renforcer la coordination des acteurs pour des prise en charge adaptées ;
- Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements.

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un instrument de territorialisation des priorités du Projet Régional de Santé en valorisant la coordination des actions à l'échelon local.

II. Le Contrat Local de Santé

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 1434-2, L. 1434-17, L.1435-1,

Vu l'avis du Comité de Pilotage en date du 29.01.2021,

Vu l'avis du Comité de Pilotage en date du 24.03.2021,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire du Grand-Figeac en date du 30.03.2021,

Vu les conclusions de la phase d'élaboration et la programmation mise en place par le Comité de Pilotage,

Il est convenu ce qui suit :

Titre 1 : Le champ du contrat

Article 1.1 : Le périmètre géographique du CLS

Le périmètre choisi pour le CLS est l'intégralité du territoire du Grand-Figeac, dans sa partie lotoise et aveyronnaise ; soit 92 communes représentant environ 45.000 habitants

Article 1.2 : Les objectifs

Améliorer les contextes sociaux et environnementaux qui déterminent, à plus ou moins long terme, l'état de santé des populations au niveau local ;

Faciliter l'accès des personnes, notamment « démunies », aux droits, aux soins, aux services, et à la prévention ;

Assurer la promotion et le respect des droits des usagers du système de santé.

Article 1.3 : Les parties signataires

Le présent contrat est conclu entre :

- La Communauté de Communes du Grand-Figeac
- L'Agence Régionale de Santé Occitanie

Rôle et missions :

Les signataires, financeurs de la coordination du contrat notamment, représentent la partie politique décisionnelle du contrat. Ils décident de la feuille de route initiale du contrat et président le comité de pilotage. Ils sont responsables de l'arbitrage décisionnel en cas de divergence au sein du comité de pilotage.

Le présent contrat peut faire l'objet d'avenant(s) avec les partenaires qui souhaiteraient s'impliquer dans la démarche.

Titre 2 : La gouvernance et les axes du contrat

Article 2.1 : Une gouvernance partagée – Comité de Pilotage

La gouvernance du CLS Grand-Figeac 2021/2025 est assurée par le Comité de Pilotage.

Le Comité de Pilotage du CLS est l'instance décisionnelle.

Il sera réuni à minima 1 fois par an ; et plus si besoin.

Il a pour missions :

- de valider les objectifs, les axes stratégiques du projet,
- de valider le contenu du CLS,
- de suivre les résultats des actions du CLS.

Il est composé de :

- Délégation Régionale de l'ARS Occitanie et Délégation Départementale ARS du Lot
- Conseil Territorial de Santé
- Sous-Préfecture de Figeac
- Elus du Grand-Figeac : Président ; 2 VP de la Commission Santé, Affaires Sociales et service public ; 2 élus membres de la Commission santé, affaires sociales et service public ; VP Commission enfance-jeunesse, sport, piscines ; VP territoriaux ; Conseillers Communautaires
- Techniciens du Grand-Figeac : DGAS en charge de la santé ; Coordinateur CLS Grand-Figeac
- Centre Hospitalier Figeac
- Institut Camille Miret
- Conseil Départemental du Lot
- Conseil Départemental de l'Aveyron
- CPAM du Lot

- CPAM de l'Aveyron
- DDCSPP du Lot
- DDCSPP de l'Aveyron
- DSDEN du Lot
- DSDEN de l'Aveyron
- CAF du Lot
- CAF de l'Aveyron
- MSA Nord Midi-Pyrénées
- Mutualité Française
- Institut Régional d'Education et Promotion de la Santé Occitanie

Une attention particulière a été portée dans l'association ou la représentation de l'ensemble de ces acteurs au sein des deux départements présents sur le territoire du Grand-Figeac (Lot et Aveyron).

Article 2.2 : La cellule projet

La cellule projet restreinte est composée :

- D'un responsable de projet à la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé du Lot en lien avec la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé de l'Aveyron
- D'une équipe au sein de la collectivité (Direction Générale Adjointe des Services, Coordinateur CLS et un médecin expert (VP Commission Santé))
- Du soutien de l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Occitanie

La cellule projet élargie est composée de l'ensemble des services de la collectivité du Grand-Figeac et de l'ensemble des services de la DDARS46.

Article 2.3 : Les partenaires concernés et impliqués tout au long de la démarche de CLS

Les partenaires concernés par le CLS sont :

- Les collectivités territoriales
- Les institutions départementales et régionales en lien agissant dans le champ de la santé et de l'action sociale et qui participe à la promotion de la santé et à la réduction des inégalités sociales de santé
- Les établissements sanitaires du territoire
- Les établissements médico-sociaux du territoire
- Les professionnels de santé du territoire
- Les associations du territoire
- Les habitants du territoire
- Les usagers du système de santé
- Et tout autre acteur utile, engagé dans ce projet territorial

Article 2.4 : Les axes stratégiques du CLS

5 axes stratégiques ont été déterminés pour le CLS 2021/2025 :

AXE 1 = AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DES HABITANTS DU GRAND-FIGEAC

- 1.1 = Soutenir la démographie des professionnels de santé du territoire et la modernisation des pratiques
- 1.2 = Renforcer l'accès aux soins pour les populations nécessitant une attention spécifique

AXE 2 = ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES FAVORABLES AU MAINTIEN DE L'AUTONOMIE ET A L'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS

- 2.1 = Favoriser le maintien de l'autonomie des habitants du territoire
- 2.2 = Favoriser l'accompagnement des aidants du territoire

AXE 3 = METTRE EN PLACE UNE DYNAMIQUE DE CONCERTATION ET DE PORTAGE D' ACTIONS EN SANTE MENTALE A L'EHELLE DU TERRITOIRE

- 3.1 = Mise en œuvre d'un Conseil Local en Santé Mentale

AXE 4 = PROMOUVOIR, RENFORCER ET AIDER A L'APPROPRIATION DE CONDITIONS FAVORABLES A LA SANTE POUR LES HABITANTS DU GRAND-FIGEAC

- 4.1 = Prévention et Promotion de la Santé
- 4.2 = Cadre de vie et Santé

AXE 5 = COORDONNER, COMMUNIQUER, ANIMER LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

- 1.3 = Communication générale du CLS
- 5.2 = Communication sur l'offre de soins et les dispositifs existants

Titre 3 : La durée, l'évaluation et le financement du CLS

Article 3.1 : La durée du contrat

Le présent contrat est signé pour la durée de 5 ans ; du 01 Janvier 2021 au 31 Décembre 2025.

Article 3.2 : Le suivi et la mise en œuvre du contrat

Chaque partenaire est responsable de la mise en œuvre des fiches-actions dont il est le pilote.

Le Coordinateur du Contrat Local de Santé est chargé de la réalisation de certaines actions, de son suivi et de son évaluation. Le contenu détaillé de cette mission figure au sein de la fiche de poste.

L'Agence Régional de Santé est chargée de la supervision de l'avancée du projet par les restitutions régulières par le Coordinateur du Contrat Local de Santé.

Le Comité de Pilotage se réunira une fois par an autour du même ordre du jour : le bilan annuel des actions inscrites au présent contrat. Il pourra se réunir d'autres fois selon le besoin.

Article 3.3 : La révision du contrat

Le présent contrat pourra toutefois être révisé et complété au cours de sa durée après accord des diverses parties.

Article 3.4 : L'évaluation du contrat

Le suivi vise à apprécier le degré de réalisation des actions et à décrire les écarts observés au regard des résultats attendus. L'évaluation consiste à formuler un jugement de valeur sur la politique menée. Elle doit confronter les effets propres de cette politique à ses objectifs.

La finalité de l'évaluation est d'assurer un retour d'expérience qui doit permettre grâce à l'analyse des facteurs de réussite et d'échec et des processus qui engagent les différents acteurs, une amélioration tout au long de cette démarche de projet.

La mise en place et le suivi d'un tableau de bord réalisé par le coordinateur du CLS permettra aux présents signataires d'en apprécier son contenu (indicateurs de réalisation, quantitatifs, qualitatifs, suivi des éléments de contexte par action...).

Les contrats locaux de santé sont un outil au service de la réduction des inégalités sociales de santé. Toutefois, l'impact à 5 ans de cette politique sur les inégalités sociales n'est pas limitatif à la durée de ce présent contrat. La mise en synergie des politiques publiques peut contribuer à la réduction des inégalités sociales de santé sur le long terme. L'évaluation portera donc spécifiquement sur la dynamique des acteurs et notamment leur capacité à améliorer la coordination des politiques publiques au service de la réduction des inégalités sociales de santé.

➔ Le suivi des actions :

Objectif	Assurer le pilotage du contrat
Quoi	Des indicateurs de moyen et si possible de résultat, précisés dans chaque fiche-action qui seront rédigées post-signature du CLS
Comment	En s'appuyant sur le ou les pilote(s) de chaque fiche-action
Quand	Lors des COPIL annuels de suivi, un point sur les actions menées sera réalisé. Les indicateurs quantitatifs seront présentés tout en mettant l'accent de façon prioritaire sur l'approche qualitative des résultats. Tous les 3 mois en direction de la DDARS et du Grand-Figeac pour les reporting. Annuellement (au 31 Mars de l'année N+1) pour le bilan de suivi auprès de l'ARS Occitanie.

Par ailleurs, un bilan global sera à réaliser au terme de la 4^{ème} année du contrat afin de proposer au comité de pilotage une vision permettant la prise de décision lors de la phase de clôture du contrat sur la 5^{ème} année.

Article 3.5 : Le financement du contrat : mission de coordination

Le financement du poste du Coordinateur du Contrat Local de Santé est financé à 50% par la Collectivité du Grand-Figeac et à 50% par l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

Les signataires s'engagent à cofinancer à parts égales la coordination du CLS (le poste du coordonnateur ainsi que ses frais de fonctionnement) pour un montant global annuel plafonné à 60 000€ en année pleine. L'ARS Occitanie verse à la Communauté de communes du Grand Figeac sa participation au financement du poste soit 30 000€ maximum en année pleine (somme à ajuster au coût réel). Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sur la durée du Contrat Local de Santé en fixera ses modalités.

La mise en œuvre du contrat est assurée par un coordinateur. Il est placé sous l'autorité des cosignataires (Grand-Figeac et ARS Occitanie) qui s'engagent à financer à parts égales la coordination du CLS : le poste du coordonnateur ainsi que ses frais de mission.

Rôle et missions :

Il a pour mission principale d'animer et de coordonner le CLS dans une gouvernance partagée, et d'assurer le lien entre les différentes instances.

Au cœur des politiques territoriales, et en interface avec l'ensemble des parties prenantes qui gravitent dans sa sphère professionnelle, le coordinateur vise à apporter les réponses les plus pertinentes aux besoins des acteurs, en mobilisant les ressources existantes sur son territoire.

A Figeac ; Le 13 Septembre 2021

Signatures des contractants



Le Président du Grand-Figeac

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and several horizontal strokes. Below the signature is a circular official stamp with the text 'COMMUNAUTÉ GRAND FIGEAC DES COMMUNES' around the perimeter.

Mr LABARTHE Vincent



Le Directeur Général de l'ARS Occitanie

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and several horizontal strokes.

Mr RICORDEAU Pierre

Annexe :

Fiches-Actions Contrat Local de Santé Grand-Figeac 2021/2025

AXE 1

AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DES HABITANTS

DU GRAND-FIGEAC

1.1

Soutenir la démographie des professionnels de santé du territoire et la modernisation des pratiques

Numéro fiche	1.1.1
Nom de la fiche-action	Attractivité du territoire
Objectif général	Améliorer l'attractivité du territoire du Grand-Figeac pour les internes en médecine et pour les professionnels de santé
Objectifs stratégiques	Favoriser la mise en place d'une politique d'accueil des internes en médecine générale Favoriser la mise en place d'une politique d'accueil des professionnels de santé (médecine générale, médecine spécialisée et paramédicaux) Promouvoir l'attractivité du territoire communautaire
Objectifs opérationnels	Mettre en place une politique d'accueil des internes en médecine générale Mettre en place une politique d'accueil des nouveaux professionnels de santé Mettre en synergie la politique d'accueil des internes et des professionnels de santé Mettre en place des actions de promotion du territoire Grand-Figeac
Eléments de contexte	Fiches-actions 1.1.2 et 1.1.3 dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action dans la continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Politique accueil internes en médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de week-end accueil des internes en médecine générale - Action de valorisation du territoire auprès du Département Universitaire de Médecine Générale (DUMG) et de la faculté de médecine - Promotion et valorisation de la Maîtrise de Stage pour devenir Maître de Stage Universitaire → augmentation des terrains de stages possibles - Organisation d'un accueil commun à tous les internes du territoire (Communes, Communauté de Communes, MSU, CH Figeac, ICM Leyme) - Internat Ville-Hôpital via CH Figeac ▶ Politique accueil professionnels de santé <ul style="list-style-type: none"> - Faire le lien avec politique accueil des internes pour la médecine générale - Favoriser la mobilisation du référent « attractivité » du Grand-Figeac (présenter tous les services disponibles sur le territoire) - Découverte du territoire lors des remplacements - Soutien ou accompagnement à l'installation : méthodologique ? logistique ? financier ? matériel ? accueil ? ▶ Annuaire des professionnels de santé et des établissements de santé du territoire communautaire à réaliser et à tenir à jour
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Internes en médecine générale Professionnels de santé remplaçants et « primo-arrivant » Professionnels de santé installés sur le territoire
Porteurs de l'action	CC Grand-Figeac et Communes

Partenaires	Grand-Figeac, Communes, Département 46 et 12, Région Occitanie, DDARS 46 et 12, CPAM 46 et 12, MSA 46 et 12, CDOM 46 et 12, URPS, CH Figeac, ICM Leyme, CHU, Facultés de médecine, Professionnels de santé installés, ...
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	Action en cours sur le CLS Grand-Figeac 2015/2020 qui se poursuit sur la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global du CLS Information annuelle
Indicateurs d'évaluation	Nombre de personnes rencontrées / accueillies (via « référent accueil ») Nombre de manifestations comptabilisées (week-end accueil internes, accueil commun internes du territoire, ...) Evolution du nombre de médecins généralistes MSU Evolution du nombre de professionnels de santé installés sur le territoire
Financement	Grand-Figeac, Ville de Figeac, ARS, Département 46 et 12 ?, CPAM 46 et 12

AXE 1

AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DES HABITANTS

DU GRAND-FIGEAC

1.1

Soutenir la démographie des professionnels de santé du territoire et la modernisation des pratiques

Numéro fiche	1.1.2
Nom de la fiche-action	Développement de l'exercice regroupé / coordonné
Objectif général	Développer et soutenir l'exercice regroupé, l'exercice coordonné sur le territoire du Grand-Figeac
Objectifs stratégiques	Favoriser le développement des structures d'exercice regroupé Favoriser la création et le développement de nouvelles structures d'exercice regroupé
Objectifs opérationnels	Mettre en place un soutien logistique aux structures d'exercice regroupé existantes Mettre en place un soutien logistique aux projets de structures d'exercice regroupé Mettre en place une dynamique favorable au développement des structures d'exercice regroupé
Eléments de contexte	Au 01/01/2021 : <ul style="list-style-type: none"> - 3 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sur le Grand-Figeac <ul style="list-style-type: none"> o Figeac o Assier o Capdenac-Gare - 4 Maisons de Santé sur le Grand-Figeac <ul style="list-style-type: none"> o Bagnac sur céle o Leyme o Lacapelle-Marival o Latronquière - 1 Centre de Santé Grand-Figeac <ul style="list-style-type: none"> o Multisites : Aynac, Leyme, Lacapelle-Marival, Latronquière o 5 médecins (3.6 ETP) et 3 secrétaires (2.8 ETP)
Description de l'action	<p>► Pour les MSP installées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mise en réseau des MSP du territoire - Augmenter le nombre de médecins MSU → augmenter le nombre de terrains de stages → améliorer l'attractivité du territoire - Développer les consultations externes au sein des MSP - Développer les liens avec secteur psy <p>► Favoriser le lien MSP – CDS – médecins en cabinet – CH Figeac – ICM Leyme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'extension du centre de santé du Grand-Figeac en fonction des besoins déterminés au regard de la démographie médicale du territoire - Dynamique de mise en réseau avec les autres structures d'exercice regroupé, le CH et l'ICM, les médecins en cabinet et les paramédicaux - Développer les liens avec secteur psy - Mise à jour du projet de santé du centre de santé <p>► Projets de création de nouvelles structures d'exercice regroupé : en cas de sollicitation du porteur de projet, le Grand-Figeac pourra mettre en place un premier soutien en matière d'ingénierie (réunions des participants au projet, présentation différentes possibilités, mise</p>

	<p>en lien avec ARS et CPAM)</p> <p>► Soutien au projet de création d'une CPTS sur le territoire communautaire : à la demande du porteur du projet de CPTS, le Grand-Figeac pourra être « facilitateur » tout au long du processus de mise en place (réaliser des réunions, faire du lien entre les différents participants)</p> <p>► Faire du lien entre les structures d'exercice regroupé du territoire</p>
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Public cible	Professionnels de santé
Porteurs de l'action	Grand-Figeac ARS et CPAM Communes Autres porteurs (professionnels de santé notamment)
Partenaires	ARS, CPAM, MSA, Professionnels de santé, Etablissements sanitaires, CH Figeac, ICM Leyme, Collectivités
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	Sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global CLS Information annuelle
Indicateurs d'évaluation	Nombre de réunions inter-MSP / CDS du territoire Grand-Figeac Nombre de nouveaux MSU au sein des structures d'exercice coordonné Nombre de dossiers de nouvelles structures d'exercice regroupé accompagnés Nombre de structures d'exercice regroupé créées
Financement	Grand-Figeac (pour temps coordo CLS) ARS et CPAM (pour installation professionnels de santé et structures d'exercice regroupé)

AXE 1

AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DES HABITANTS

DU GRAND-FIGEAC

1.1

Soutenir la démographie des professionnels de santé du territoire et la modernisation des pratiques

Numéro fiche	1.1.3
Nom de la fiche-action	Modernisation des pratiques
Objectif général	Participer au développement de la modernisation des pratiques sur le territoire du Grand-Figeac
Objectif stratégique	Développer de nouvelles pratiques médicales
Objectifs opérationnels	Mettre en place une dynamique de consultations avancées au sein des MSP ou du CDS Mettre en place une dynamique de télémédecine
Éléments de contexte (si nécessaire)	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Consultations avancées : <ul style="list-style-type: none"> - Consultations avancées (spécialistes, infirmières, ...) au sein des MSP du territoire - Lien avec CH Figeac et ICM Leyme ▶ Téléconsultation : <ul style="list-style-type: none"> - Impulser une dynamique pour que les cabinets médicaux soient équipés du matériel de téléconsultation - Proposer des créneaux de téléconsultation pour les personnes éloignées des lieux de soins ▶ Téléexpertise : <ul style="list-style-type: none"> - Impulser une dynamique pour que les cabinets médicaux soient équipés du matériel de téléconsultation - Proposer des créneaux de téléexpertise ▶ Mutualisation de matériel ▶ Développement d'outils de coordination pluriprofessionnel ▶ Idée de mise en place d'un transport pour les RDV médicaux (→ fiche-action 4.2.3)
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Professionnels de santé Structures d'exercice regroupé
Porteurs de l'action	Grand-Figeac ARS et CPAM
Partenaires	ARS, CPAM, MSP, CDS, future CPTS, CH Figeac et ICM Leyme, professionnels de santé, GIP ESANTE OCCITANIE, ATEP46
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	Sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025

Modalités de suivi	Suivi global CLS
Indicateurs d'évaluation	Nombre de cabinets / de MSP équipés en matériel de télémédecine Nombre de professionnels de santé réalisant des consultations avancées Lieux des consultations avancées
Financement	Grand-Figeac (pour temps coordo CLS) ARS et CPAM (pour professionnels de santé et structures exercice regroupé)

AXE 1

AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DES HABITANTS

DU GRAND-FIGEAC

1.2

Renforcer l'accès aux soins

pour les populations nécessitant une attention spécifique

Numéro fiche	1.2.1
Nom de la fiche-action	Population personnes âgées
Objectif général	Favoriser l'accès aux soins pour les personnes âgées sur le territoire du Grand-Figeac
Objectif stratégique	Mettre en œuvre des dispositifs et des actions destinés à faciliter l'accès aux soins pour les personnes âgées
Objectifs opérationnels	Améliorer l'accessibilité des soins (ERP, informations, communication, documentation, services) Améliorer la mobilité (transports et dispositifs « aller-vers ») Améliorer l'accès aux droits
Éléments de contexte	Axe 2.1 « Le parcours de santé des personnes âgées » dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action dans la continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accessibilité des soins <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des consultations spécialistes au sein du CH (connaissance par professionnels de santé et connaissance par grand-public) - Consultations avancées - Télémédecine (→ fiche-action 1.1.3) - Orientation vers personne ressource : connaissance de LA personne ressource pour bonne orientation : annuaire simplifié des personnes / des dispositifs / des structures ressources pour personnes âgées <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'un annuaire à tenir à jour et à diffuser dans les collectivités ▶ Amélioration de la mobilité <ul style="list-style-type: none"> - Transport à la demande (TAD Grand-Figeac) : faire la promotion du dispositif ▶ Dispositif aller-vers <ul style="list-style-type: none"> - Equipe Mobile de Gériatrie - Equipe mobile de professionnels en soins itinérante - Télémédecine (→ fiche-action 1.1.3) ▶ Accès aux droits <ul style="list-style-type: none"> - Via Convention Territoriale Globale (CTG)
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Personnes âgées 60 ans et + Aidants personnes âgées Professionnels de santé CH Figeac
Porteurs de l'action	CC Grand-Figeac CH Figeac
Partenaires	CH Figeac, ICM Leyme, professionnels de santé, ARS, Conseil Départemental, MAIA, PTA, DAC, EPA, Grand-Figeac, associations locales, ...

Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	Sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global CLS Information annuelle
Indicateurs d'évaluation	Nombre de communications réalisées concernant les consultations spécialistes au CH Figeac Nombre de communications réalisées concernant les consultations avancées Communication TAD Grand-Figeac Annuaire ressource <ul style="list-style-type: none"> - Création : oui / non - Communication de l'annuaire
Financement	CC Grand-Figeac, ARS, CPAM

AXE 1

AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DES HABITANTS

DU GRAND-FIGEAC

1.2

Renforcer l'accès aux soins pour les populations nécessitant une attention spécifique

Numéro fiche	1.2.2
Nom de la fiche-action	Population personnes en situation de handicap
Objectif général	Favoriser l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap sur le territoire du Grand-Figeac
Objectif stratégique	Mettre en œuvre des dispositifs et des actions destinés à faciliter l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap
Objectifs opérationnels	Décliner sur le territoire une démarche projet relative aux préconisations de la Charte Jacob Favoriser les dispositifs locaux d'accès aux soins (mobilité, accès aux droits, ...)
Éléments de contexte	Fiche-action 1.2.4 dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action dans la continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025 La Charte Romain Jacob pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap a fait l'objet d'une réflexion organisée et fédérée par le groupe mutuelle nationale des hospitaliers (MNH) regroupant l'ensemble des acteurs nationaux du soin et de l'accompagnement. Des préconisations nationales y sont proposées. L'ARS Midi-Pyrénées s'est engagée dans la signature de la Charte Jacob le 21/10/2015. De façon concomitante, les acteurs du champ du handicap sur le territoire du Grand Figeac ont fait part de leur volonté de s'inscrire dans des axes d'amélioration sur la thématique de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap tout au long de la démarche projet du CLS du Grand Figeac (éléments du diagnostic et volonté issue des groupes de travail).
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Déclinaison territoriale de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap (PESH) en cohérence avec les préconisations nationales inscrites dans la Charte Jacob ▶ Accès aux droits : traité par la Convention Territoriale Globale (CTG) Grand-Figeac ▶ Actions pour favoriser l'accessibilité des soins (accessibilité des sites, des informations, ...) ▶ Création d'un fauteuil dentaire au sein du CH Figeac ▶ Personnes en situation de handicap vieillissantes (PHV) : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un questionnaire d'évaluation des besoins en santé des PHV - Orientation vers structures compétentes ▶ Promotion de la mission des référents « handicap » du Conseil Départemental et de la DDARS ▶ Mise en place d'un groupe de travail dédié PESH
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Personnes en situation de handicap Aidants Structures sanitaires et médico-sociales Professionnels de santé
Porteurs de l'action	Grand-Figeac, APEAI, CH Figeac

Partenaires	Ensemble des acteurs sur le parcours de santé des personnes en situation de handicap sur le territoire. CH Figeac, ICM Leyme, ESMS Associations œuvrant dans le champ du handicap (associations de parents, associations sportives, ...)
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	A partir de 2022
Modalités de suivi	Outil de suivi du déploiement de la Charte Jacob sur le territoire Grand-Figeac Suivi global du CLS Information régulière des travaux (via groupe de travail)
Indicateurs d'évaluation	Nombre de réunions et nombre de participants (groupe de travail dédié PESH) Nombre de structures impliquées Nombre d'actions mises en place Nombre de consultations fauteuil dentaire Nombre de communication avec le référent handicap DDARS46 Nombre de communication avec le référent handicap Conseil Départemental 46 et 12
Financement	ARS CPAM ? Grand-Figeac

AXE 1

AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DES HABITANTS

DU GRAND-FIGEAC

1.2

Renforcer l'accès aux soins pour les populations nécessitant une attention spécifique

Numéro fiche	1.2.3
Nom de la fiche-action	Population personnes en situation de précarité
Objectif général	Favoriser l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité sur le territoire du Grand-Figeac
Objectif stratégique	Mettre en œuvre des dispositifs et des actions destinés à faciliter l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité
Objectifs opérationnels	Mettre en place un parcours fléché et coordonné favorisant l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité Faciliter l'accès aux droits des personnes en situation de précarité Permettre l'accès au Centre d'Examen de Santé (Cahors)
Eléments de contexte	Fiche-action 1.2.2 dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action dans la continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025 Dispositif PASS au sein du CH Figeac et « PASS Hors les murs » Centre Examen de Santé existe seulement sur Cahors
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Communication sur les dispositifs d'accès aux soins <ul style="list-style-type: none"> - CH Figeac : PASS et PASS Hors les murs - Equipe Psychiatrie Précarité (ICM Leyme) - Actions CIAS / CCAS - Actions sociales ▶ Dispositif à créer : fauteuil dentaire (via CH Figeac) ▶ Annuaire des dispositifs et des ressources existantes <ul style="list-style-type: none"> - A créer et à tenir à jour - A diffuser dans les collectivités ▶ Centre Examen de Santé (CES) à Cahors : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès au CES à Cahors pour les habitants en situation de précarité du Grand-Figeac - Ou mise en place de consultations avancées du CES sur le territoire du Grand-Figeac
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Public cible	Personnes en situation de précarité
Porteurs de l'action	Grand-Figeac CH Figeac et CIAS/CCAS CPAM
Partenaires	ARS, CPAM, DDCSPP, Conseil Départemental, CAF, CH Figeac, ICM Leyme, Centres sociaux, Associations locales, établissements sanitaires, professionnels de santé 1 ^{er} recours, ...
Obstacles à lever	

Calendrier de réalisation	Sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global du CLS Information annuelle
Indicateurs d'évaluation	Nombre de communication sur les dispositifs Nombre de prises en charge par la PASS Nombre de prises en charge par la PASS hors les murs (pourraient faire ressortir les besoins du territoire autre que Ville de Figeac et périphérie proche) Nombre de bilans de santé effectués via le CES Nombre de réunions avec les partenaires de terrain
Financement	Grand-Figeac, ARS, CPAM

AXE 1

AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DES HABITANTS

DU GRAND-FIGEAC

1.2

Renforcer l'accès aux soins pour les populations nécessitant une attention spécifique

Numéro fiche	1.2.4
Nom de la fiche-action	Population enfants et jeunes
Objectif général	Favoriser l'accès aux soins pour les enfants et les jeunes (de 3 à 25 ans)
Objectifs stratégiques	Mettre en œuvre des dispositifs et des actions destinés à faciliter l'accès aux soins pour les enfants et les jeunes Organiser des actions de communication sur les troubles « dys » en direction de la population générale, des professionnels du champ sanitaire, médico-social et du milieu associatif Permettre un accès facilité aux soins de premier recours pour les jeunes, les étudiants et les jeunes adultes
Objectifs opérationnels	Favoriser la connaissance des troubles « dys » pour la population générale et les professionnels du Grand-Figeac Informier sur la filière de prise en charge multi-partenariale existante sur le territoire du Grand-Figeac et sur l'ensemble du territoire départemental et régional Mettre en place une dynamique favorisant l'accès aux soins de premier recours pour les jeunes, les étudiants et les jeunes adultes sans médecin traitant sur le territoire Aider les jeunes dans leurs démarches d'accès aux droits
Eléments de contexte	Troubles « dys » : Fiche-action 1.2.1 dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action dans la continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025 Repérage de difficulté d'accès aux soins pour les enfants du territoire du Grand Figeac qui présentent des troubles « dys ». Constat de méconnaissance de la filière de prise en charge des troubles « dys » : repérage, dépistage, diagnostic et prise en charge. Mise en place d'un Centre de compétence Départemental au sein du Centre Hospitalier de Cahors en 2016. Repérage de difficulté d'accès aux soins de premier recours pour les jeunes, les étudiants et les jeunes adultes sans médecin traitant sur le territoire (enquête CLS v2)
Description de l'action	<p>► Troubles « dys » (troubles spécifiques du langage, des praxies, de l'attention et des apprentissages)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-organisation d'une conférence multi-partenariale sur le territoire Grand-Figeac réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours de vie du jeune (temps familiaux, temps scolaires, vie associative, ...) - Réalisation d'une plaquette à destination du grand public, des établissements scolaires, des professionnels de santé, des centres médico-sociaux, du secteur associatif - Faire du lien avec les dispositifs régionaux de prise en charge des troubles « dys » (Occitadys, ...) <p>► Dynamique favorable à l'accès aux soins pour les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information sur les lieux de soins de premier recours accessibles - Référent « santé jeunes » dans les institutions, les établissements, les associations, les services autour des jeunes

	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention santé : fiche-action 4.1.2 ▶ Accès aux droits : via Convention Territoriale Globale (CTG) ▶ Parentalité et petite enfance : via Convention Territoriale Globale (CTG)
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Enfants, jeunes, étudiants, jeunes adultes Tout public Professionnels de santé Etablissements sanitaires, établissements de santé, établissements scolaires, associations, ...
Porteurs de l'action	Grand-Figeac Education Nationale
Partenaires	ARS, CPAM, Education Nationale, établissements sanitaires, centre médico-sociaux, CH Figeac, ICM Leyme, professionnels de santé, associations étudiantes, associations jeunes, ...
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	Sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global du CLS Information annuelle
Indicateurs d'évaluation	Troubles « dys » <ul style="list-style-type: none"> - Création supports de communication - Nombre de réunions - Nombres de participants - Nombre de structures représentées - Nombre de programmes régionaux / départementaux mis en place sur le territoire Accès aux soins <ul style="list-style-type: none"> - Création supports de communication - Nombre d'informations auprès des jeunes - Nombre de référents « santé jeunes »
Financement	Grand-Figeac, ARS, CPAM

AXE 2

ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES FAVORABLES AU MAINTIEN DE L'AUTONOMIE ET A L'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS

Numéro fiche	2.1
Nom de la fiche-action	Maintien de l'autonomie
Objectif général	Développer des actions en faveur du maintien de l'autonomie sur le territoire du Grand-Figeac
Objectifs stratégiques	Préserver l'autonomie des personnes Retarder l'entrée dans la dépendance par la mise en place d'actions de prévention Favoriser le maintien à domicile en bonne santé et dans de bonnes conditions
Objectifs opérationnels	Favoriser la coordination des acteurs du maintien à domicile intervenant sur le territoire Développer des actions de prévention à destination des personnes âgées Faire connaître les dispositifs d'aides favorisant le maintien à domicile Favoriser l'accès aux soins et à la prévention
Eléments de contexte	Fiche-action 2.1 dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action dans la continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">▶ Coordination des acteurs<ul style="list-style-type: none">- Groupe de travail autonomie Grand-Figeac- Connaissance des acteurs locaux- Participation aux réunions de chaque partenaire ou multi-partenariales- Connaissance des projets déposés à la CFPPA (Conférence des Financeurs pour la Prévention à la Perte d'Autonomie) 46 et 12▶ Actions de prévention<ul style="list-style-type: none">- Déploiement dispositifs dépistage fragilité- Prévention dans axe 4.1 (Alimentation et Activité Physique / Prévention cancer / Prévention comportements à risque) et 4.2 (Santé environnementale / Habitat / Mobilité)▶ Connaissance des dispositifs d'aide favorisant le maintien à domicile<ul style="list-style-type: none">- Promotion de l'aide financière « Habiter mieux le Grand-Figeac » pour la réhabilitation du domicile- Méthodologie adaptée pour mieux toucher les potentiels bénéficiaires- Lien avec Plan Local de l'Habitat Grand-Figeac▶ Accès aux soins<ul style="list-style-type: none">- → fiche-action 1.2▶ Soutenir des actions de « aller-vers » (mutualisation des moyens pour intervention à domicile)
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Personnes âgées Personnes en situation de handicap Aidants
Porteurs de l'action	Grand-Figeac
Partenaires	CPAM, MSA, CARSAT, DDCSPP, CFPPA, Département 46 et 12, Structures médico-sociales pour les personnes âgées dépendantes, structures caritatives, Equipe Territoriale Vieillesse et Prévention de la dépendance ETVPD, Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA), PTA46, ANAH, DDT, CH Figeac, opérateurs

	régionaux et départementaux de prévention, associations locales, Grand-Figeac (programme Habiter Mieux), ...
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	Sur la totalité de la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global CLS Suivi réalisation des actions Information annuelle
Indicateurs d'évaluation	<p>Coordination des acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place groupe de travail spécifique - Nombre de réunions - Nombre de participants - Nombre de structures représentées <p>Actions de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions mises en place <p>Connaissance des dispositifs d'aides financières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'informations réalisées - Nombre de dossiers montés - Nombre de dossiers finalisés <p>« Aller-vers »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites effectuées
Financement	Grand-Figeac, ANAH, Département (via CFPPA)

AXE 2

ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES FAVORABLES AU MAINTIEN DE L'AUTONOMIE ET A L'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS

Numéro fiche	2.2
Nom de la fiche-action	Accompagnement des aidants
Objectif général	Développer une dynamique d'accompagnement des aidants sur le territoire du Grand-Figeac
Objectifs stratégiques	Dynamiser le réseau et les dispositifs de soutien aux aidants du territoire Mettre en place une dynamique réactive et transversale pour les aidants de personnes âgées et les aidants de personnes en situation de handicap Identifier les personnes et les structures ressources pour les aidants
Objectifs opérationnels	Permettre à l'ensemble des aidants du territoire de bénéficier de l'expérience existante (soit par la participation aux groupes déjà existants soit par le déploiement de nouveaux groupes d'entraide sur d'autres localités du territoire) Coordonner, mutualiser l'aide aux aidants (professionnels et associations bénévoles) Créer un annuaire des structures et des personnes ressources pour les aidants
Éléments de contexte	Fiche-action 2.1 dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action dans la continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025 Thématique « aide aux aidants » fortement ressortie lors du Séminaire CLS v2 Existence de dynamiques locales et départementales d'aide aux aidants
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">▶ Rencontres avec des groupes de paroles entre « pairs » pour les aidants familiaux initiés par l'association Ségala-Limargue en partenariat avec les autres acteurs impliqués dans l'aide aux aidants sur le territoire du Grand Figeac▶ Mission d'animation sociale locale nécessaire à la poursuite de ce déploiement de bénévoles (augmenter le nombre de rencontres, de lieux de rencontres...).▶ Partenariat à développer avec les structures d'accueil temporaire pour les personnes âgées et les personnes en situation du handicap dépendantes afin que l'aidant ait la possibilité de participer à ces temps de rencontres et d'échanges.▶ Conférence / Ciné-Débat sur la place des aidants▶ Création d'un annuaire des structures et des personnes ressources pour les aidants (professionnels et associations) → faire attention à la lisibilité de la communication (idée peut être de priorité un relais plutôt qu'une multitude d'informations qui risqueraient de perdre les bénéficiaires) → faire du lien avec les « Communautés 306 sur le champ personnes en situation de handicap (constitution annuelle)▶ Diffusion de cet annuaire au grand public, aux aidants ainsi qu'aux associations, établissements et professionnels de santé▶ Identification des divers dispositifs disponibles sur le territoire local, départemental, régional (personnes âgées et personnes en situation de handicap) Action de repérage → mise en lien → orientation vers structures ou personnes ressources
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Aidants personnes âgées et aidants personnes en situation de handicap Professionnels de santé
Porteurs de l'action	CC Grand-Figeac ARS, Département, Association Ségala Limargue
Partenaires	ARS, CPAM, MSA, CARSAT, DDCSPP, Etablissements sanitaires et médico-sociaux, associations

	locales, aide aux aidants 46, ICM Leyme (plateforme d'aide aux aidants), CH Figeac, Equipe Territoriale Vieillesse et Prévention de la dépendance ETVPD, Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA), PTA46, structures d'accueils temporaires du territoire.
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	Sur la totalité de la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global du CLS
Indicateurs d'évaluation	Mise en place d'une réunion de coordination et de mutualisation des acteurs en charge de l'aide aux aidants sur le territoire du Grand Figeac Nombre de participants Mise en place d'une conférence / ciné-débat Nombre de participants Création annuaire des structures et personnes ressources Diffusion de l'annuaire Recensement des dispositifs d'aide aux aidants existants sur le territoire Communication sur les dispositifs d'aide aux aidants existants sur le territoire
Financement	Grand-Figeac, ARS, Département via Conférence des Financeurs

AXE 3

METTRE EN PLACE UNE DYNAMIQUE DE CONCERTATION ET DE PORTAGE D' ACTIONS EN SANTE MENTALE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE

3.1

Mise en œuvre d'un Conseil en Santé Mentale

Numéro fiche	3.1
Nom de la fiche-action	Conseil en Santé Mentale (CLSM)
Objectif général	Mise en place d'un Conseil Local en Santé Mentale sur le territoire du Grand-Figeac
Objectif stratégique	Création et animation d'un Conseil Local en Santé Mentale, instance de concertation en santé mentale sur le territoire du Grand-Figeac.
Objectifs opérationnels	Mettre en œuvre le Conseil Local en Santé Mentale, instance de concertation et de coordination entre les élus locaux, les institutionnels, les professionnels de santé, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les usagers et les aidants.
Eléments de contexte	<p>La convergence entre le développement de la psychiatrie citoyenne et la prise de conscience par les élus de la souffrance et du handicap psychique a été le moteur de la création de CLSM en France. En comblant les lacunes engendrées par le cloisonnement des pratiques et des acteurs au niveau local, ils sont un lieu de synergies et de débats pour la mise en œuvre de politiques locales de santé mentale et l'application concrète des politiques nationales.</p> <p>Le diagnostic partagé du CLS du Grand Figeac relève une volonté des acteurs du champ de la psychiatrie et des autres acteurs de la santé mentale du territoire de travailler sur le lien et le partage de projet commun.</p> <p>La mise en place d'un CLSM Grand-Figeac s'inscrit dans la dynamique de la Feuille de Route Régionale Santé Mentale (FRRSM) Occitanie ainsi que dans le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) du Lot.</p>
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Constitution d'un groupe projet ▶ Mise en œuvre du CLSM : installation des instances <ul style="list-style-type: none"> - Comité de pilotage - Assemblée plénière ▶ Développement du CLSM en lien avec les orientations nationales, la FRRSM (Feuille de Route Régionale en Santé Mentale) Occitanie et le PTSM (Projet Territorial en Santé Mentale) 46 ▶ Le CLSM du Grand-Figeac s'appuiera sur la PTA46 dans le cadre de la gestion des situations individuelles psychosociales complexes sur le territoire. ▶ Le CLSM du Grand-Figeac aura principalement pour objectif de travailler sur la coordination des acteurs dans le champ de la santé mentale et la réalisation d'actions partagées.
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Tous les acteurs du territoire impliqués dans le secteur de la santé mentale Usagers Patients
Porteurs de l'action	Grand-Figeac via cellule projet CLSM : élus (Grand-Figeac) / psychiatrie (ICM) / usagers (UNAFAM et GEM)

Partenaires	Elus, centres communaux d'actions sociales, centres intercommunaux d'actions sociales, Département du Lot, Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), psychiatrie, représentants d'usagers, aidants, ARS, professionnels de santé, structures sanitaires, sociales et médico-sociales, bailleurs sociaux, éducation nationale, justice, forces de l'ordre, associations, PTA46, ...
Obstacles à lever	Poste dédié à la coordination du CLSM
Calendrier de réalisation	Sur la totalité de la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Bilan annuel CLSM COFIL CLSM Assemblée plénière annuelle
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de réalisation du CLSM : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions de comité de pilotage. - Nombre de réunions d'assemblées plénières. - Rédaction d'un programme de travail (ciblage d'actions prioritaires). - Nombre de projets aboutis. - Nombre de partenariats formalisés. - Rédaction du bilan annuel.
Financement	Grand-Figeac ARS AAP santé mentale (si besoin)

AXE 4

PROMOUVOIR, RENFORCER ET AIDER A L'APPROPRIATION DE CONDITIONS FAVORABLES A LA SANTE POUR LES HABITANTS DU GRAND-FIGEAC

4.1

Prévention et Promotion de la Santé

Numéro fiche	4.1.1
Nom de la fiche-action	Alimentation et Activité Physique à destination de toutes les populations
Objectif général	Développer des actions de prévention dans le champ de la nutrition sur l'ensemble du territoire du Grand-Figeac
Objectifs stratégiques	Sensibiliser la population du Grand-Figeac à une alimentation saine et équilibrée Promouvoir l'activité physique régulière
Objectifs opérationnels	Mettre en place des actions de sensibilisation à destination de tout public pour promouvoir une alimentation saine et équilibrée Mettre en place des actions de sensibilisation à destination de tout public pour promouvoir la pratique d'activité physique (adaptée) régulière
Eléments de contexte	Fiches-actions 3.2 et 3.3 dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action en continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025 CC Grand-Figeac labellisée « Collectivité active PNNS » Projet Alimentaire de Territoire (PAT) Grand-Figeac en cours
Description de l'action	<p>► Volet Alimentation : traité dans le PAT Grand-Figeac</p> <p>► Volet Activité Physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion des dispositifs de pratique d'activités physiques régulières (associations sportives, périscolaire, ...) - Promotion des dispositifs de pratique d'activités physiques adaptées régulières (section au sein des associations sportives, Sport Adapté et Handisport, service médecine du sport au sein de la Clinique Font Redonde, ...) - Lien avec fiche-action 4.2.3 (Cadre de vie et Santé → Mobilité) pour la mise en place de mobilité douce / mobilité active au sein des villes et villages <p>► Volet Nutrition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions PNNS : CC Grand-Figeac porteur du projet global mais actions mises en œuvre par partenaires locaux - Développement des actions en faveur de la nutrition portées par les partenaires locaux, départementaux et régionaux (Education Nationale, Mutualité Française, ...)
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Public cible	Tout public
Porteurs de l'action	Grand-Figeac Partenaires ayant une action en développement
Partenaires	Partenaires locaux (collectivités locales) Partenaires départementaux (DDARS46, IREPS46, Education Nationale, Conseil Départemental, Comité Départemental Olympique et Sportif, Comité Départemental Sport Adapté, Comité Départemental Handisport, ...) Partenaires régionaux et nationaux (ARS, IREPS, ...)

Obstacles à lever	Information et accompagnement sur les appels à projets
Calendrier de réalisation	Sur toute la durée du CLS 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global CLS Information des partenaires du territoire lors de la mise en œuvre des différents programmes
Indicateurs d'évaluation	Nombre de projets ou actions menés Nombre de dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projet collectivité active PNNS Nombre de bilans réalisés par chaque opérateur Information annuelle des actions menées dans le cadre ou en partenariat avec le CLS Grand-Figeac
Financement	ARS : dépôt de dossier PNNS / Appels à projets Porteurs de projets, d'actions Grand-Figeac : coordinateur CLS

AXE 4

PROMOUVOIR, RENFORCER ET AIDER A L'APPROPRIATION DE CONDITIONS FAVORABLES A LA SANTE POUR LES HABITANTS DU GRAND-FIGEAC

4.1

Prévention et Promotion de la Santé

Numéro fiche	4.1.2
Nom de la fiche-action	Prévention Santé des enfants et des jeunes
Objectif général	Mettre en place une politique globale en prévention santé chez les enfants et les jeunes du territoire Grand-Figeac
Objectifs stratégiques	Mettre en place une dynamique de prévention en santé bucco-dentaire Améliorer l'information des enfants et des jeunes et leur entourage sur les risques liés aux addictions et aux comportements à risque
Objectifs opérationnels	Relayer et promouvoir les campagnes de prévention bucco-dentaire chez les enfants et les jeunes Relayer et promouvoir les campagnes de prévention en direction des enfants et des jeunes Promouvoir les compétences psycho-sociales (CPS) chez les enfants et les jeunes
Eléments de contexte	Fiches-actions 3.2 (Nutrition pour les jeunes et leur entourage) et 3.4 (Addictions jeunes) dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action en continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025 Attention particulière portée sur la prévention santé envers les enfants et les jeunes Développement des compétences psycho-sociales (CPS) des enfants et des jeunes plutôt qu'une entrée par produits
Description de l'action	<p>► Santé bucco-dentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au relais des campagnes de prévention bucco-dentaire (en lien avec Education Nationale) - Faire du lien avec Axe 1.1 « Démographie des professionnels de santé » pour l'installation de dentistes sur le territoire afin de favoriser les rendez-vous pour dépistage <p>► Prévention santé en lien avec le développement des CPS des enfants et des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention usage des écrans - Prévention sommeil - Prévention comportements à risque - Prévention Education à la Vie Affective et Sexuelle / Infections Sexuellement Transmissibles - Prévention nutrition (→ fiche-action 4.1.1) - Prévention santé mentale (→ fiche-action 3.1) <p>► Création d'un groupe de travail dédié sur la thématique « prévention jeunes » (→ fiche-action 1.2.4)</p>
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Enfants et jeunes Parents et entourage des enfants et des jeunes
Porteurs de l'action	Grand-Figeac Education Nationale

Partenaires	ARS, CPAM, Préfecture, DDCSPP, Prévention Routière, Education Nationale, Association Addictions France 46, CEIS, IREPS, opérateurs régionaux de prévention, Mutualité Française, ...
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	Sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global du CLS Information annuelle via groupe de travail dédié
Indicateurs d'évaluation	Nombre de partenariats Nombre de programmes développés sur le territoire Nombre de participants aux différents programmes Bilans de chaque opérateur Nombre de réunions du groupe de travail Nombre de participants du groupe de travail Nombre de structures représentées dans le groupe de travail
Financement	Grand-Figeac Appels à projet + les différents porteurs des programmes de prévention

AXE 4

PROMOUVOIR, RENFORCER ET AIDER A L'APPROPRIATION DE CONDITIONS FAVORABLES A LA SANTE POUR LES HABITANTS DU GRAND-FIGEAC

4.1

Prévention et Promotion de la Santé

Numéro fiche	4.1.3
Nom de la fiche-action	Prévention Cancer
Objectif général	Améliorer la prévention cancer sur le territoire du Grand-Figeac
Objectif stratégique	Améliorer le déploiement local des campagnes nationales de dépistage organisé du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus
Objectifs opérationnels	Sensibiliser les professionnels de santé et les établissements de santé pour une meilleure implication et promotion du dépistage organisé Sensibiliser la population générale du Grand-Figeac aux campagnes de dépistage organisé des cancers Développer les liens entre les différents partenaires-relais en vue de faciliter l'accès au dépistage organisé des cancers pour le grand public Développer les liens entre les différents partenaires-relais en vue de faciliter l'accès au dépistage organisé des cancers des personnes éloignées des campagnes de dépistages
Eléments de contexte	Fiche-action 3.7 dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action en continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025 3 campagnes nationales de dépistage organisé des cancers : cancer colorectal, cancer du sein et cancer du col de l'utérus Diminution de la participation des femmes au dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus : <ul style="list-style-type: none"> - 61.2% (données issues du « Profil Santé habitants Grand-Figeac » 2015) - 53% (données issues du « Profil Santé habitants Grand-Figeac » 2020) Problématique de l'accès au dépistage organisé pour les personnes à besoin spécifique (PA, PESH, précaires, jeunes)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre en place des réunions, des rencontres, des actions de communication sur la prévention cancer pour les professionnels de santé et les établissements de santé Partenariat avec CH Figeac pour favoriser l'accès au dépistage au sein du Grand-Figeac : imagerie ▶ Informer les structures médico-sociales, sociales, d'aide à domicile et caritatives et mettre en place des actions collectives pour faciliter l'accès au dépistage en direction des populations vulnérables ▶ Sensibiliser la population générale via des théâtre-santé, ciné-santé, communication adaptée ▶ Valoriser les campagnes de sensibilisation existantes (Ligue contre le cancer, CRDC, CPAM, MSA, Mutualité Française, ...)
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Tout public Populations à risque

	Populations éloignées des campagnes de dépistages (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité, population jeunes)
Porteurs de l'action	Ligue contre le cancer 46 et 12 / CRDC 46 et 12
Partenaires	CRDC 46 et 12, Ligue contre le cancer 46 et 12, CH Figeac, établissements de santé, structures médico-sociales et sociales, acteurs sociaux, structures aide à domicile, CPAM-RSI-MSA-CARSAT, Mutualité Française, MSP, CDS, professionnels de santé, Cami Sport Cancer (Activité Physique Adaptée), médiathèques, Grand-Figeac, ...
Obstacles à lever	/
Calendrier de réalisation	Sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global du CLS
Indicateurs d'évaluation	Nombre de réunions / conférences réalisées Modalités de mise en place d'une organisation entre les partenaires % de dépistages sur le prochain Profil Santé
Financement	Missions Ligue et CRCD

AXE 4

PROMOUVOIR, RENFORCER ET AIDER A L'APPROPRIATION DE CONDITIONS FAVORABLES A LA SANTE POUR LES HABITANTS DU GRAND-FIGEAC

4.1

Prévention et Promotion de la Santé

Numéro fiche	4.1.4
Nom de la fiche-action	Prévention comportements à risque tout public
Objectif général	Prévenir les comportements à risque chez l'adulte sur le territoire du Grand-Figeac
Objectifs stratégiques	Mettre en place une politique de prévention des comportements à risque chez l'adulte Améliorer le bien-être chez l'adulte
Objectifs opérationnels	Relayer et promouvoir les campagnes de prévention de comportements à risque chez l'adulte Mettre en place des actions de prévention des consommations excessives chez l'adulte Mettre en place des actions de prévention des comportements à risque chez l'adulte
Éléments de contexte	Fiche-action 3.3 (Nutrition population générale) dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action en continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025
Description de l'action	► Se faire le relais des campagnes de prévention ou faciliter le déploiement des campagnes de prévention sur le territoire ► Mise en place d'actions de prévention pour les adultes en prévention des consommations excessives et des comportements à risque
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Public cible	Adulte tout public
Porteurs de l'action	Grand-Figeac Opérateurs de prévention
Partenaires	ARS, Préfecture, DDCSPP, Prévention Routière, Association Addictions France 46, CEIIS, IREPS, opérateurs régionaux de prévention, ...
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	Sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global du CLS Information annuelle
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'actions de prévention mise en place Diversité des actions de prévention proposées Nombre de participants ou de personnes touchées Nombre de campagnes de prévention relayées
Financement	Grand-Figeac Appels à projet + les différents porteurs des programmes de prévention

AXE 4

PROMOUVOIR, RENFORCER ET AIDER A L'APPROPRIATION DE CONDITIONS FAVORABLES A LA SANTE POUR LES HABITANTS DU GRAND-FIGEAC

4.2

Cadre de vie et santé

Numéro fiche	4.2.1
Nom de la fiche-action	Santé environnementale
Objectif général	Mettre en place des actions Santé Environnement sur le territoire du Grand-Figeac
Objectifs stratégiques	Développer des campagnes de prévention de préservation de la qualité de l'air intérieur Développer des campagnes de prévention de préservation de la qualité de l'air extérieur Avoir une veille active sur les indicateurs de qualité de l'eau potable
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Consolider les connaissances relatives à la qualité de l'air intérieur Sensibiliser la population, les professionnels du bâtiment, les gestionnaires de bâtiments publics et les élus des territoires concernés ▶ Consolider les connaissances relatives à la qualité de l'air extérieur Sensibiliser les acteurs et les habitants du territoire sur la nécessité de préserver la qualité de l'air extérieur ▶ Communiquer aux habitants les informations disponibles concernant les indicateurs de la qualité de l'eau potable
Eléments de contexte	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fiches-actions 3.5 et 3.6 dans CLS Grand-Figeac 2015/2020 → action en continuité pour CLS Grand-Figeac 2021/2025 Pour le radon, sensibilisation et formation au risque radon des professionnels du bâtiment réalisée durant le CLS 2015/2020 Carte du potentiel de présence Radon via ARS ▶ Risque sanitaire avéré lié au Radon Etude Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées (ORAMIP) basse vallée du Lot 22 juin 2015. Amélioration des connaissances sur les risques sanitaires au niveau national lié à la qualité de l'air extérieur.
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Air intérieur <ul style="list-style-type: none"> - Information des élus des zones concernées par la problématique radon - Information des gestionnaires d'ERP - Partenariat avec service Aménagement/Urbanisme pour mettre en place des actions de prévention qualité de l'air intérieur ▶ Air extérieur <ul style="list-style-type: none"> - ORAMIP : mise à jour et acquisition des données air extérieur sur le territoire (définition d'un programme d'actions en fonction des résultats de l'enquête) - Sensibiliser la population (conférences, documentation, articles de presse...) à la protection de la qualité de l'air extérieur (perturbateurs endocriniens). Améliorer l'information sur la réalité de cette qualité (évolution des représentations et information des dispositifs existants). Favoriser une démarche éducative et d'accompagnement notamment pour expliciter la réglementation (brûlage de déchets verts)

	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler pour essayer d'améliorer les moyens disponibles : faciliter l'évolution des pratiques de la population (prise en charge des déchets verts, broyeurs collectifs, ...) - Lien avec Projet Alimentaire de Territoire du Grand-Figeac (PAT) <p>► Eau potable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des acteurs et des partenaires - Recensement des informations - Communication des informations synthétisées aux usagers habitants le Grand-Figeac <p>► Mettre en place des actions de prévention avec les opérateurs régionaux, départementaux et locaux en santé environnement (ex en cours : programme FEES+)</p>
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Population générale Elus ERP Acteurs agricoles
Porteurs de l'action	Grand-Figeac et ARS
Partenaires	Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), ARS, Grand-Figeac, associations des élus, collectivités locales, ... ORAMIP, Département 46 et 12, ARS, MSA 46 et 12, opérateurs régionaux, départementaux et locaux de prévention en santé environnement, monde agricole, ... Syndicat du Bassin Célé Lot Médian
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	Sur la totalité de la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global du CLS
Indicateurs d'évaluation	<p>► Nombre d'informations élus réalisées</p> <p>Nombre d'informations d'ERP réalisées</p> <p>Nombre de communication prévention qualité air intérieur via service Aménagement/Urbanisme</p> <p>► Echanges avec ORAMIP et étude produite</p> <p>Suivi des actions mises en place</p> <p>Nombre de d'informations réalisées</p> <p>Moyens de sensibilisation mis en œuvre</p> <p>► Nombre d'actions de prévention en santé environnement</p> <p>Nombre de participants</p> <p>► Eau potable :</p> <p>Nombre d'acteurs / de partenaires identifiés</p> <p>Nombre de communication réalisées</p>
Financement	ARS pour campagnes de mesure et participation à la communication Grand-Figeac et collectivités locales : participation à la communication, moyens de prévention, aides financières pour réhabilitation logement via Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Syndicat du Bassin Célé Lot Médian

AXE 4

PROMOUVOIR, RENFORCER ET AIDER A L'APPROPRIATION DE CONDITIONS FAVORABLES A LA SANTE POUR LES HABITANTS DU GRAND-FIGEAC

4.2

Cadre de vie et santé

Numéro fiche	4.2.2
Nom de la fiche-action	Habitat
Objectif général	Promouvoir et favoriser sur le territoire du Grand-Figeac un habitat favorable à la santé
Objectifs stratégiques	Faire connaître les logements adaptés présents sur le territoire Faire connaître les logements inclusifs présents sur le territoire Lutter contre l'habitat indigne et insalubre
Objectifs opérationnels	Créer des outils de communication qui recensent les logements adaptés Créer des outils de communication qui recensent les logements inclusifs Faire connaître les aides possibles via le dispositif « Habiter mieux le Grand-Figeac »
Éléments de contexte	Manque de connaissance des logements adaptés et inclusifs présents sur le territoire remontée lors de l'enquête en ligne, du séminaire et des groupes de travail Aides financières possibles pour la réhabilitation des logements et la rénovation énergétique → dispositif « Habiter mieux le Grand-Figeac »
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Logements adaptés et logements inclusifs <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un annuaire des logements existants sur le territoire - Communiquer cet annuaire auprès des structures intéressées - Communiquer cet annuaire auprès des mairies de chaque commune pour relais d'information ▶ Programme « Habiter mieux le Grand-Figeac » <ul style="list-style-type: none"> - Mise en lien avec service Aménagement/Urbanisme Grand-Figeac - Promotion du dispositif dans les lieux où les potentiels bénéficiaires peuvent être touchés - Une fois les potentiels bénéficiaires orientés, une personne dédiée sur ce dispositif les prendra en charge
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Tout public Personnes en situation de handicap, personnes isolées, personnes âgées, personnes à besoins spécifiques
Porteur de l'action	CC Grand-Figeac
Partenaires	Service aménagement/urbanisme Grand-Figeac, communes, Département, ARS, Centre de santé, Maison de Santé, établissements et associations pour personnes âgées, établissements et associations pour personnes en situation de handicap
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	A partir de 2022 et sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025

Modalités de suivi	Suivi global CLS
Indicateurs d'évaluation	<p>Logements adaptés et inclusifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de communication créés - Nombre de diffusion de l'annuaire <p>Programme « Habiter mieux le Grand-Figeac »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions avec service aménagement/urbanisme Grand-Figeac - Nombre de diffusion des communications - Nombre de personnes ayant pris contact - Nombre de bénéficiaires
Financement	<p>CC Grand-Figeac</p> <p>CC Grand-Figeac, Etat, Région Occitanie, Département</p>

AXE 4

PROMOUVOIR, RENFORCER ET AIDER A L'APPROPRIATION DE CONDITIONS FAVORABLES A LA SANTE POUR LES HABITANTS DU GRAND-FIGEAC

4.2

Cadre de vie et santé

Numéro fiche	4.2.3
Nom de la fiche-action	Mobilité
Objectif général	Favoriser et simplifier l'accès pour tous aux différents modes de déplacements existants sur le territoire du Grand-Figeac
Objectifs stratégiques	Développer les modes de déplacements actifs Améliorer le transport pour l'accès aux soins au sein du territoire Grand-Figeac
Objectifs opérationnels	Promouvoir les modes de déplacements actifs (à pied, à vélo, ...) Promouvoir les modes de transport possibles au sein du territoire favorisant l'accès aux soins
Éléments de contexte	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Déplacements actifs <ul style="list-style-type: none"> - Actions de promotion des mobilités actives sur tout le territoire - Favoriser le développement de cheminements piéton et cyclable en ville (lien service aménagement/urbanisme Grand-Figeac) - Favoriser le développement de cheminements piéton et cyclable en campagne (lien service aménagement/urbanisme Grand-Figeac) ▶ Favoriser l'accessibilité des déplacements, des services, ... ▶ Transports pour accès aux soins (à l'intérieur du territoire Grand-Figeac uniquement) <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le service de Transport à la Demande du Grand-Figeac - Elaborer un guide des transports possibles pour les lieux de soins ▶ Lien à réaliser avec la CTG (Convention Territoriale Globale) qui a un axe fort sur la mobilité
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Public cible	Tout public
Porteur de l'action	CC Grand-Figeac
Partenaires	Service aménagement/urbanisme Grand-Figeac, communes, Département, services de transports
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	A partir de 2022, sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global du CLS
Indicateurs d'évaluation	Déplacements actifs <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de promotion des mobilités actives

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions / partenariats avec service aménagement/urbanisme Grand-Figeac <p>Transports</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communication TAD Grand-Figeac - Création outil de recensement <p>CTG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions communes CTG / CLS
Financement	CC Grand-Figeac

AXE 5

COORDONNER, COMMUNIQUER, ANIMER

LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

5.1

Communication générale du CLS

Numéro fiche	5.1.1
Nom de la fiche-action	Communication générale du CLS
Objectif général	Communiquer sur le Contrat Local de Santé Grand-Figeac
Objectifs stratégiques	Améliorer la communication des actions du Contrat Local de Santé Permettre de faire connaître les actions du Contrat Local de Santé auprès du grand public du Grand-Figeac
Objectif opérationnel	Mettre en place une communication régulière sur les actions du CLS
Éléments de contexte	Les habitants du Grand-Figeac n'ont que peu connaissance de l'existence d'un contrat local de santé sur leur territoire. Les professionnels de santé du territoire connaissent aussi peu le CLS Grand-Figeac. Demande identifiée de faire connaître l'existence du CLS et de ses actions lors des temps de travail préparatoire au CLS Grand-Figeac 2021/2025.
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Communication régulière sur les actions du CLS : <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation charte graphique pour CLS en lien avec la charte graphique Grand-Figeac - Newsletter du CLS tous les trimestres - Article CLS sur chaque journal du Grand-Figeac - Actualités sur site CLS ▶ Promotion du site internet CLS Grand-Figeac ▶ Groupes de travail spécifiques ▶ Annuaire des services, des professionnels, des établissements, ...
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Tout public Habitants du Grand-Figeac et professionnels de santé
Porteur de l'action	CC Grand-Figeac
Partenaires	Service communication Grand-Figeac, Communes, Professionnels de santé
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	Sur toute la durée du CLS 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global du CLS Suivi trimestriel de la communication CLS
Indicateurs d'évaluation	Création charte graphique : oui / non Nombre de communications réalisées Nombre d'outils utilisés / de canaux de communication utilisés

Financement	CC Grand-Figeac
-------------	-----------------

AXE 5

COORDONNER, COMMUNIQUER, ANIMER

LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

5.2

Communication sur l'offre de soins et les dispositifs existants

Numéro fiche	5.2.1
Nom de la fiche-action	Communication aux professionnels de santé, établissements et associations
Objectif général	Communiquer et faire connaître les ressources et les dispositifs existants sur le territoire du Grand-Figeac auprès des professionnels de santé, des établissements et des associations
Objectif stratégique	Améliorer la communication et la connaissance des ressources et dispositifs existants auprès des professionnels de santé, des établissements et des associations
Objectif opérationnel	Mettre en place une communication adaptée aux professionnels de santé, aux établissements et aux associations
Éléments de contexte	Lors de tous les groupes de travail, un manque de connaissance des dispositifs existants sur le territoire du Grand-Figeac a été relevé. Ce manque a été identifié pour toutes les thématiques (soins, transports, prévention, ...)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Concevoir et tenir à jour le recensement des ressources et dispositifs existants <ul style="list-style-type: none"> - A trier par thématique - A adapter selon les destinataires ▶ Communication régulière sur la mise à jour du recensement <ul style="list-style-type: none"> - Idée de mise à jour 2 ou 3 fois par an ▶ Sensibiliser les professionnels de santé, les établissements et les associations à la transmission des informations aux patients, aux adhérents, à tout public ▶ Spécificité consultations spécialistes au CH Figeac (en partenariat avec CH) <ul style="list-style-type: none"> - Annuaire ou calendrier des consultations des spécialistes au sein du CH à communiquer aux professionnels de santé, aux établissements et aux associations pour information et orientation des personnes - Calendrier mensuel à envoyer avant le 15 du mois précédent ?
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Professionnels de santé Etablissements sanitaires, médico-sociaux, sociaux et scolaires Associations
Porteurs de l'action	CC Grand-Figeac CC Grand-Figeac + CH Figeac pour consultations spécialistes
Partenaires	Communes, CH Figeac, professionnels de santé, établissements, ICM Leyme, Département du Lot, PTA (ou futur DAC), associations, ...
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	A partir de 2022, sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global CLS
	Outils de communication créés

Indicateurs d'évaluation	Outils de communication mis à jour Nombre d'outils / de canaux de communication utilisés Nombre de professionnels de santé touchés Nombre d'établissements touchés Nombre d'associations touchées
Financement	CC Grand-Figeac

AXE 5

COORDONNER, COMMUNIQUER, ANIMER

LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

5.2

Communication sur l'offre de soins et les dispositifs existants

Numéro fiche	5.2.2
Nom de la fiche-action	Communication aux élus et au grand public
Objectif général	Communiquer et faire connaître les ressources et les dispositifs existants auprès des élus et du grand public
Objectif stratégique	Améliorer la communication et la connaissance des ressources et dispositifs existants auprès des élus et du grand public
Objectif opérationnel	Mettre en place une communication adaptée auprès des élus et du grand public
Eléments de contexte	Lors de tous les groupes de travail, un manque de connaissance des dispositifs existants sur le territoire du Grand-Figeac a été relevé. Ce manque a été identifié pour toutes les thématiques (soins, transports, prévention, ...)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Concevoir et tenir à jour le recensement des ressources et dispositifs existants <ul style="list-style-type: none"> - A trier par thématique - A adapter selon les destinataires (élus ou grand public) ▶ Communication régulière sur la mise à jour du recensement <ul style="list-style-type: none"> - Idée de mise à jour 2 ou 3 fois par an ▶ Sensibiliser les élus à la transmission des informations aux patients, aux adhérents, à tout public
Secteur géographique visé	CC Grand-Figeac
Publics cibles	Elus Grand public
Porteur de l'action	CC Grand-Figeac
Partenaires	Communes, CH Figeac, professionnels de santé, établissements, ICM Leyme, Département du Lot, PTA (ou futur DAC), associations, ...
Obstacles à lever	
Calendrier de réalisation	A partir de 2022, sur toute la durée du CLS Grand-Figeac 2021/2025
Modalités de suivi	Suivi global CLS
Indicateurs d'évaluation	Outils de communication créés Outils de communication mis à jour Nombre d'outils / de canaux de communication utilisés Nombre de communications auprès des élus réalisées Nombre de communications grand public réalisées
Financement	CC Grand-Figeac